

*Après 108 ans, la Quincaillerie St-Jean-Baptiste
veut vous amèner à un autre niveau...*

RONA

Maintenant sur 2 étages !

+ de peinture
+ de plomberie
+ d'électricité
+ de tout...

298, rue d'Aiguillon, 525 5212.

WWW.  .NET

traduction: www.compop.net

Communiqués

CKIA présente Café du monde

Diversité culturelle, accommodement raisonnable, identité, citoyenneté: oui, définitivement, l'immigration à Québec change notre vie! CKIA, en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, présente la 4^e saison de *Café du monde*, une série de 16 émissions qui propose de découvrir les enjeux de l'immigration et le parcours des immigrants et immigrantes dans leur intégration à la vie sociale, économique, politique et culturelle de leur société d'accueil, la ville de Québec.

Analyses, entrevues, témoignages et rencontres interculturelles, *Café du monde* est à la fois vitrine et espace public de prise de parole pour les immigrants et immigrantes, les spécialistes intéressés-es par les enjeux de l'immigration et les organismes qui les accueillent et les soutiennent dans leur démarche d'intégration. L'émission, animée en rotation par un collectif, est aussi un lieu de convergence et d'échanges interculturels favorisant la rencontre d'idées entre Québécois et Québécoises de toutes origines.

Du 9 février au 25 mai 2007, *Café du monde*, une série de 16 émissions sur les enjeux de l'immigration à Québec, tous les vendredis à midi, en rediffusion tous les lundis à 15h, sur les ondes de CKIA FM 88,3.

ckia 88,3
FM
RADIO BASSE-VILLE QUÉBEC

«**Les matins branchés**»
avec Denys Duchêne
du lundi au jeudi de 6h30 à 9h

«**Les vendredis branchés**»
avec Bruno Lefebvre
le vendredi de 6h30 à 9h

TENDEZ LOREILLE.
ON PARLE DE VOUS.

WWW.GKIAFM.ORG

Entrevue avec un protagoniste



Joseph Bergeron est au coeur du projet depuis ses débuts. Il nous explique en quoi consiste le concept de coopérative de solidarité et la formule de l'AgitéE.

En quoi une coopérative de solidarité diffère-t-elle des coopératives de travail, de producteurs ou de consommateurs? À la différence des coopératives de travail comme la Barberie ou le Temps Partiel, une coopérative de solidarité réunit à la fois des membres travailleurs (ici les serveurs et serveuses du café-bar), des membres utilisateurs, c'est-à-dire ceux et celles qui ont besoin de l'espace pour organiser des activités, et des membres de soutien qui achètent une part sociale par pur intérêt à soutenir le projet. L'AgitéE est donc une triple coopérative, un mixte des différents types de coop.

Est-ce nouveau comme formule?

Oui. Ce type de coop n'existe que depuis deux ou trois ans. On en retrouve aujourd'hui aux États-Unis, en Europe et en Amérique du Sud. Au Québec, La Petite Gaule et le Café Chaos, à Montréal, ont été des points de référence importants pour nous. Et contrairement aux endroits européens semblables, et qui sont plus souvent qu'autrement des lieux «squattés» qui deviennent des quartiers généraux pour la communauté, l'AgitéE est une entreprise entièrement légale.

La Petite Gaule a fermé après un an et demi. Comment comptez-vous vous implanter à long terme?

Comme n'importe quelle entreprise privée. Contrairement à la croyance populaire, les statistiques démontrent que les coopératives ont un taux de réussite plus élevé que les entreprises privées pendant leurs trois à cinq premières années d'existence. Aussi, on a la chance de compter sur l'expérience d'autres coopératives de Québec, qui nous donnent régulièrement des conseils pour bien fonctionner et qui ne nous perçoivent pas comme des compétiteurs.

Et le nom l'AgitéE, pourquoi?

Ça vient de la chanson Petit agité de Bérurier noir, un groupe punk alternatif originaire de la France. Tout simplement...

Café-bar l'AgitéE «Plus qu'un bar»

Par Marline Côté

Le 14 mars, l'unique coopérative de solidarité à Québec fêtera ses premiers six mois d'existence. Plus qu'un bar, et encore bien plus qu'un simple café, le café-bar l'AgitéE bouillonne d'activités grâce à l'implication des groupes sociaux, politiques et culturels auxquels il s'adresse.

Situé au coin de Prince-Édouard et de Dorchester, l'AgitéE offre depuis le mois de septembre 2006 un lieu de rencontre et de convergence pour les réseaux culturels et militants de tous les horizons. «Une salle de spectacle peut être louée par des groupes de musique ou des artistes et un autre local est mis à la disposition des membres pour organiser des rencontres, des ateliers ou des conférences», explique Joseph Bergeron, coordonnateur à la vie associative de l'AgitéE.

Ce dernier, ainsi que la dizaine d'autres personnes au cœur du projet, sont satisfaits-es du résultat de leurs six mois d'activités: le calendrier se noircit rondement et la salle de spectacle, d'une capacité d'une centaine de personnes, se remplit sans peine jusqu'à trois fois par semaine. «D'une quarantaine de membres en septembre, on en est déjà à plus d'une centaine», explique Evelyne Dubuc Dumas, également coordonnatrice à l'AgitéE. «La preuve est faite: il y a un réel besoin d'un lieu comme l'AgitéE à Québec», de renchérir Joseph.

Par exemple, c'est grâce à une conférence tenue à l'AgitéE que la mobilisation en solidarité avec les peuples de Oaxaca (Mexique) aurait vu le jour l'automne dernier. «Que des gens de différents réseaux se rencontrent à l'AgitéE et décident de défendre ensemble une vision, un projet ou une idée, c'est encourageant! C'est exactement le type de phénomène qu'on recherchait en créant la coopérative», explique Evelyne.

Perspectives d'avenir

L'AgitéE n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements. Si le projet fonctionne bien, il faut faire en sorte qu'il se perpétue à long terme. «Pour ça, on compte sur la participation de groupes comme ATTAC, qui organise des activités de manière récurrente, ou sur l'organisation d'activités-clés comme nos dimanches Jazz, explique Evelyne. On répond alors à un besoin tangible chez les artistes.» «On compte fidéliser la clientèle par l'ajout d'encore plus d'animation et une diversification de nos menus au café-bar», d'ajouter Joseph.

Les idées ne manquent pas, mais l'allure que prendra l'AgitéE dépendra avant tout des priorités et des besoins de ses membres, rappelle Evelyne, car «l'AgitéE est d'abord un véhicule pour que les idées des gens se concrétisent». «Nous n'avons pas de directeur général qui impose sa vision: toutes les décisions sont prises démocratiquement par les membres. Et tout le monde a intérêt à mettre la main à la pâte puisque tout le monde est propriétaire de l'endroit.»

Intéressés-es à participer? Il est possible de s'inscrire à la liste de diffusion de l'AgitéE directement sur Internet à www.agitee.org.



Depuis 1908, la Caisse populaire Desjardins de Québec joue un **rôle important** dans le développement **économique, culturel et social** du Faubourg Saint-Jean-Baptiste et du Vieux-Québec.

Devenir membre, c'est contribuer à changer les choses dans notre milieu.

Deux adresses, | 550, rue St-Jean | T : 418.522.6806 | www.desjardins.com/caissedequebec
une seule Caisse | 19, rue des Jardins | F : 418.522.2365

Pourquoi pas dans votre cour?

Par Julie Martineau

Depuis avril 2005, le site de compostage communautaire du parc Richelieu porte fruit. Ses objectifs de réduction de la quantité de déchets produits par les ménages participants, de même que d'information et de sensibilisation de la population sur le compostage, ont été largement atteints. À ce jour, ce sont plus de 2500 kg de matières putrescibles qui ont été détournés de l'incinération grâce au site du parc Richelieu. En termes de gaz à effet de serre, sujet brûlant de l'actualité, c'est l'émission de plus de 10 tonnes de GES qui a été évitée depuis 18 mois.

Les retombées positives sont même plus étendues. Par exemple, plusieurs usagers-ères ont eux-mêmes acquis une

compostière domestique, ce qui a ouvert des places pour de nouveaux participants-es. De plus, les témoignages recueillis indiquent que la pratique du compostage a apporté une transformation à long terme dans les habitudes de vie des personnes qui sont inscrites au projet.

Malheureusement, 29 autres ménages ont dû s'inscrire sur une liste d'attente pour pouvoir, éventuellement, utiliser le site. C'est que l'espace disponible au parc Richelieu ne permet actuellement la participation que de 20 à 25 ménages.

Compte tenu de ce besoin, de nombreuses demandes ont été adressées à la Ville au cours de la dernière année pour qu'elle participe financièrement à l'installation d'autres

sites de compostage communautaire dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Mais aucun suivi sérieux n'a été donné à ces demandes. La Ville devrait pourtant soutenir de telles initiatives. Plus, certains interlocuteurs ont voulu faire croire à notre conseiller municipal qu'il n'existerait aucun autre endroit approprié pour un tel usage dans tout le quartier...

Le Comité populaire s'est fixé comme objectif de travailler à faire du faubourg un quartier exemplaire dans le domaine du compostage collectif d'ici cinq ans. Pour ce faire, il en est à l'étape d'aborder les propriétaires de terrains privés afin de trouver d'autres endroits qui pourraient accueillir de nouvelles compostières. Vous avez une bonne idée de site? Contactez nous au 522-0454.

Compostage sur Saint-Jean

Par Nadine Davignon

Depuis l'automne, les commerces et institutions peuvent participer au projet pilote de compostage mis en place par la Ville de Québec. On y teste la collecte des résidus organiques avant sa mise en place sur tout le territoire en 2008.

Dans l'arrondissement La Cité, une trentaine d'hôtels, restaurants, épiceries et écoles participent au projet, La carotte joyeuse, le Hilton et le Centre des congrès entre autres. Ceux-ci essaient différents contenants (sacs, bacs) et techniques d'entreposage. La collecte a lieu deux fois par semaine sur deux trajets (arrondissements La Cité et Sainte-Foy-Sillery). La Ville effectue un suivi de la qualité des matières récoltées et une analyse du fonctionnement et des coûts. Les matières sont compostées sur la rive sud, dans une entreprise privée. Le compost est vendu pour des usages paysagers et agricoles.

Manon Morin, responsable du projet, indique que les participants réussissent bien, surtout dans les petites institutions. Les principaux problèmes sont la réorganisation de l'espace pour recevoir les

contenants d'entreposage, ainsi que le roulement du personnel dans certaines organisations. Cela multiplie les besoins de formation au tri des déchets putrescibles.

La collecte des matières compostables dans le secteur résidentiel semble plus complexe. Aux dires de madame Morin, son implantation sera beaucoup plus graduelle. Un autre projet pilote devrait débuter cette année dans certains quartiers de maisons unifamiliales.

Le projet prendra fin en décembre 2007. Les organisations qui souhaitent s'y joindre peuvent obtenir de l'information auprès de madame Manon Morin, au 641-6411 #8536.

Pourquoi composter? Dans la nature, les matières compostables se désagrègent et s'intègrent au sol, offrant notamment un support aux racines et des éléments nutritifs. Il est donc avantageux de récolter cette ressource que sont nos déchets organiques et de les composter plutôt que de les détruire par incinération, comme nous le faisons à Québec.

Communiqué

Efficacité énergétique

Un service gratuit à votre portée!

Vivre en Ville est mandaté par l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec pour offrir un programme d'intervention en efficacité énergétique. Le programme Éconologis est conçu pour aider les ménages à revenu modeste à réduire leur facture d'énergie.

Le programme permet aux locataires et aux propriétaires de recevoir gratuitement la visite d'une conseillère et d'une technicienne spécialisées en efficacité énergétique. Les visites comprennent conseils personnalisés et installation de produits de calfeutrage (coupe-froid, seuils de porte, pellicules plastiques, clapets pour la sècheuse et produits économiseurs d'eau et d'énergie). Le tout dure en moyenne 90 minutes et permet d'économiser 10% (parfois davantage) de la facture d'énergie.

Thermostats électroniques gratuits!

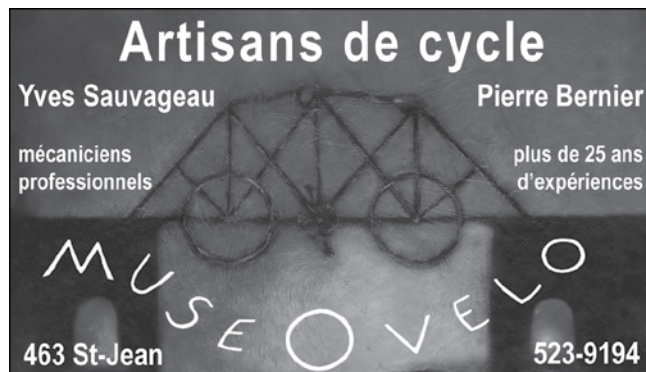
Vivre en Ville offre, aux ménages admissibles, la possibilité de s'inscrire pour l'obtention de thermostats électroniques non programmables. Les thermostats électroniques offerts sont de très haute précision et entraînent des économies d'énergie. C'est pourquoi Hydro-Québec soutient financièrement la totalité des frais reliés à leur installation.

Certaines conditions s'appliquent. Information: Vivre en Ville au 418 523-5595.



la Loge
bistro-bar

Ouvert de 17h à 2h sauf le dimanche
565, rue St-Jean, Québec (QC)
418 529-3101



Artisans de cycle

Yves Sauvageau Pierre Bernier

mécaniciens professionnels plus de 25 ans d'expériences

MUSEO VELO

463 St-Jean 523-9194



DEPUIS 1993
LES
MAGICIENS ASSOCIÉS

ENCADREMENTS DISTINCTIFS

Denise Paquette
Jules Pratte

88, rue St-Jean, Québec QC G1R 1N5 • Tél. : (418) 524-MAGI (6244)



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché St-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

522-4889,
850, rue Saint-Jean

Transport public à Québec 100 ans de solidarité

Par Nicolas Lefebvre Legault

En octobre dernier, le syndicat des chauffeurs d'autobus de Québec fêtait son centième anniversaire. 100 ans, il me semble que ce n'est pas rien dans notre histoire sociale! Silence radio dans les médias...

Des débuts timides

C'est en 1864 que débute, bien timidement, le transport en commun à Québec: il y a six chars tirés par des chevaux et de 12 à 24 passagers par char (selon que l'on soit l'été ou l'hiver). Les conditions de travail ne sont pas de tout repos: les journées durent quinze heures et commencent à 5 heures du matin. La paie est mauvaise: 8\$ par semaine pour six jours de travail. À l'époque, il est rigoureusement interdit de se syndiquer et on peut finir en prison si on se risque à faire la grève.

Les premiers tramways électriques (au nombre de huit) entrent en fonction le 20 juillet 1897. Le transport public emploie une cinquantaine de personnes 12 heures par jours à 1,50\$ de l'heure. Se syndiquer est maintenant légal (depuis 1872) mais il faudra attendre 1906 pour que soit fondée la Fraternité nationale et catholique des employés de tramways. Ça a pris 14 ans à l'employeur pour reconnaître officiellement le syndicat (en 1920) et il ne le fera que pour écarter des syndicats internationaux plus combatifs.

À l'époque, la Fraternité est sous la coupe de l'Église et d'une idéologie prônant la bonne entente entre patrons et ouvriers. La lutte des classes, c'est pour les communistes athées, pas pour les bons ouvriers catholiques. Les représentants des patrons et de l'Église sont donc invités à prendre la parole durant les événements organisés par le syndicat, incluant des pèlerinages à la fin des années 1940!

En 1938, le premier autobus fait son apparition à Québec. Les jours du tramway sont maintenant comptés. En 1948, le dernier tramway rentre au garage. On s'inquiétait peu, à l'époque, du prix à payer pour passer d'une technologie à l'autre. C'était le «progrès»... Abandonner le tramway a coûté 4,1 millions, sans compter la perte nette que constitue le remisage des tramways. Toute proportion gardée, ça nous coûtera à peu près la même chose pour le réintroduire! Sans commentaire...

Révolution tranquille

En 1960, le temps s'accélère. Le premier gouvernement Lesage est élu: c'est le début de la révolution tranquille. Dans la foulée, en 1965, les syndicats de Québec demandent la municipalisation du transport public. En 1968, la capitale vit sa première grève (une semaine) des chauffeurs d'autobus. Pas fous, ils veulent une clause de sécurité d'emploi en cas de vente ou de fusion des compagnies. Ils ont raison puisqu'un an plus tard, la loi créant la CTCUQ (ancêtre du RTC) était votée. Du coup, sept compagnies privées sont expropriées et fusionnées. Les grands gagnants sont les usagers et usagères. Les trajets et les tarifs sont uniformisés et dorénavant les gens n'ont plus qu'à payer une seule fois. C'est le début du transport en commun moderne à Québec, une vraie petite révolution. Au passage, le syndicat des chauffeurs a gagné une force de frappe plus grande.

Combativité syndicale

La combativité presque légendaire des chauffeurs d'autobus s'est construite tout au long des années 70. En 1971, suite à une grève d'un mois, le syndicat gagne la semaine de 40 heures, trois semaines de vacances après trois ans de service, la cogestion du fonds de pension et le droit de participer au choix de l'assureur. En 1974, nouvelle grève de 49 jours pour améliorer la convention. C'est un match nul.

La plus longue grève de l'histoire du transport en commun à Québec a eu lieu en 1979. À l'époque, l'employeur veut introduire des chauffeurs à temps partiel. Le syndicat ne veut rien savoir. C'est la grève. Et elle sera longue, tellement longue que la CTCUQ a le temps de construire un nouveau garage! Neuf mois de grève - sans «service essentiel!»- qui se soldent par une victoire des chauffeurs. Mais à quel prix? C'est de là que date leur mauvaise réputation et leur mauvaise presse dans les médias. Désormais, les syndiqué-es ne peuvent plus compter que sur eux-mêmes et leur rapport de force: finie la solidarité du public.

Et l'intégration des femmes?

Le système de transport en commun donne l'image d'un milieu de travail traditionnel où les femmes ont pu faire leur place et s'intégrer. Il n'est plus rare aujourd'hui d'être conduit-e par une chauffeuse d'autobus. De fait, elles sont environ 160 sur 750 (à peu près 20%). C'est un acquis tout récent. En effet, les premières femmes n'arrivent à la CTCUQ qu'en 1988. Heureusement, l'exécutif syndical était ouvert et sensible aux difficultés d'un milieu de travail traditionnellement masculin. Avec l'aide de la conseillère Rolande Hamel de la CSN, un comité de la condition féminine fut créé avec des sièges réservés pour ses représentantes au conseil syndical (l'instance entre l'assemblée générale et l'exécutif). Pour faciliter le tout, des activités d'intégration ont de plus été organisées au conseil syndical. Finalement, des clauses concernant les congés de maternité et les retraits préventifs ont été ajoutées à la convention collective.

Pour conclure

Au fil des ans, les chauffeurs et chauffeuses d'autobus ont gagné leur place dans la classe moyenne et se sont dotés-es de conditions de travail décentes. Depuis 30 ans, ils et elles résistent à une offensive patronale pour leur enlever ce qu'ils ont. Normalement, un syndicat avec une telle feuille de route servirait d'exemple et serait une fierté... Pas à Québec. Ici, la combativité et la solidarité, c'est suspect. Et chaque syndicat se retrouve dans la position peu enviable de la forteresse assiégée.

Gratuité des médicaments Une injustice de moins

Par Nicolas Lefebvre Legault

Le gouvernement libéral annonce finalement, à la toute fin de son mandat, qu'il va remplir une de ses promesses sur le front de la lutte à la pauvreté. En effet, à partir du 1^{er} juillet, la gratuité des médicaments sera étendue à toutes les personnes assistées sociales sans discrimination. Les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi avaient déjà la gratuité depuis juillet 2005.

C'est le très progressiste (sic) Parti Québécois qui, en 1997, avait décidé que les assistés sociaux devaient assumer eux-mêmes et elles-mêmes l'achat de médicaments. Depuis, les prestataires d'aide sociale sans contraintes graves à l'emploi doivent faire une contribution maximale d'environ 200\$ par année.



Ça fait donc dix ans que les groupes populaires se battent sur cette question. C'était d'ailleurs l'une des revendications de toutes les manifs contre la pauvreté. En 2002, Jean Charest avait promis de rétablir la gratuité. Il en a mis, du temps, mais, élection aidant, tout semble indiquer qu'en juillet 2007, ce sera chose faite.

Cette mesure électorale à au moins le mérite de ne pas être une promesse électorale! Bien sûr, ça vise, entre autres, à dorer la pilule pour faire passer une politique du médicament qui servira surtout à enrichir les compagnies pharmaceutiques. Mais c'est une victoire quand même. C'est une injustice de moins. Reste maintenant, entre autres, à gagner la pleine indexation des prestations, la fin de la saisie des pensions alimentaires, le barème plancher et le revenu de citoyenneté, etc.

Saluons l'acharnement des camarades des ADDS de Québec et de la Rive-Sud (Associations de défense des droits sociaux), de Rose du Nord (Regroupement des femmes sans emploi du nord de Québec), du Collectif pour un Québec sans pauvreté et de tous-tes les militants-es des groupes du Front commun des personnes assistées sociales. Une preuve supplémentaire que la persévérance peut payer.

Sexe, pédophilie, scandale et camouflage

Par le ComPape

Cette chronique paraîtra dans tous les numéros de l'Infobourg jusqu'à la venue annoncée dans la ville de Québec du Tsar de Rome en 2008. Nous y suivrons de près les préparatifs mais surtout les magouilles qui ne manqueront certainement pas d'entourer le «très grand» événement.

En juillet 2008, Québec va subir la présence de Benoît XVI dans le cadre du Congrès eucharistique qui se tiendra sur les plaines. Il sera entouré d'un aréopage de vieux garçons: prêtres, évêques et cardinaux qui n'ont pas nécessairement les mains propres. D'ailleurs, nombre d'entre eux se croient au-dessus de toutes les lois laïques, fait fort bien documenté dans les reportages *Sex crimes and the Vatican* et *Hand of God*. Lorsqu'on reçoit des visiteurs, il est bon de savoir à qui on a affaire. Dans le cas de Ti-Ben, le grand chef de la bande du Vatican, c'est encore plus inquiétant car il est poursuivi en justice pour complicité dans des crimes pédophiliques mondiaux. Qu'allons-nous faire?

Abus sexuels pédophiles

Les documentaires *Hand of God* et particulièrement *Sex crimes and the Vatican*, présentés par la BBC et repris par CBC et PBS ainsi que par d'autres réseaux de télévision et des journaux américains et européens, ont étalé au grand jour cet incommensurable scandale.

Les documentaires révèlent des dizaines de milliers de cas de maltraitance, d'abus physiques et d'agressions allant jusqu'au viol perpétrés par des prêtres sur des enfants. Déjà, plusieurs prêtres pédophiles ont été condamnés et d'autres sont en attente de procès mais plusieurs courent toujours, certains bien cachés à l'abri des murs du Vatican.

Depuis le début des années 1960, et plus particulièrement à compter des années 1980, l'Église catholique dans son ensemble était bien au fait de ce scandale international de pédophilie. Depuis quelques décennies, non seulement des milliers de prêtres sont-ils dénoncés et poursuivis en justice, mais des centaines d'évêques et le pape actuel lui-même sont au banc des accusés pour dissimulation. Toujours selon les plus grands réseaux d'information, les poursuites légales laïques s'élèvent à près de 1 milliard de dollars à ce jour. Le diocèse de Boston à lui seul a dû déboursier 130 millions de dollars aux victimes déclarées. Des spécialistes prévoient que lorsque toutes les causes auront été entendues, nombre de diocèses, comme c'est déjà le cas pour plusieurs, devront déclarer faillite. C'est encore plus inquiétant quand on sait que seulement deux abus sexuels sur cinquante sont connus.

Malgré les preuves accablantes, le Vatican a essayé quand même, mais sans succès, de miner la crédibilité des documentaires.

Mafia catho-pédophilique

À cause de son obsession du secret, le Vatican a souvent été comparé à la mafia. Malgré de nombreuses dénonciations

auprès des évêques, les parents des jeunes abusés-es n'ont jamais réussi à briser la loi du silence, «l'omerta». Lorsqu'un prêtre était dénoncé, il était d'usage et ce, jusque dans les plus hautes sphères du Vatican (ce qui inclut le Saint-Siège et celui qui est présentement assis dessus), de camoufler les faits. Même récemment, devant la preuve d'abus sexuels, l'évêque transférait le prêtre dénoncé d'une paroisse à l'autre ou d'un poste à l'autre aussi longtemps que possible. Jamais il n'aurait songé à lui retirer son ministère, encore moins à le déclarer aux autorités judiciaires laïques. Les actes dégradants de ces prêtres (et parfois des évêques eux-mêmes) ont été sciemment camouflés par des autorités ecclésiales insensibles aux souffrances de ces jeunes et de leur entourage.



Malgré les interdits religieux, la soif de justice des victimes a finalement eu le dessus sur la peur des représailles. Des accusations formelles contre ces pédophiles déguisés en propagateurs de la foi ont enfin été présentées devant les tribunaux.

Crimes ou péchés

Le plus révoltant est que tous ces religieux étaient soutenus par nul autre que le cardinal Ratzinger (Ti-Ben), alors responsable de la Congrégation pour la doctrine de la foi. De 1981 jusqu'à son accession au pontificat en 2005, Ti-Ben était gardien de la loi ecclésiale défendant aux abusés-es et aux abuseurs de faire connaître la vérité sous peine, entre autres, d'excommunication, selon les règlements inscrits dans un document intitulé *Crimen sollicitationis* et dont il était le plénipotentiaire.

Lors des mises en accusation de prêtres par les autorités laïques, l'Église a utilisé tous les stratagèmes et astuces possibles pour se soustraire à ses responsabilités. Les évêques ont même invoqué la séparation de l'Église et de l'État, arguant que la loi de l'Église est au-dessus de la loi de l'État. L'Église, se réfugiant derrière son ancien pouvoir, considérait, pour des fins malhonnêtes, que les gestes posés par ses prêtres étaient des péchés et non des

crimes. Certains diocèses ont même tenté de se soustraire aux poursuites en déclarant que leurs prêtres étaient des «travailleurs autonomes».

Dans ce scandale mondial de pédophilie, les principales préoccupations du Vatican sont de préserver son prestige et d'éviter les faillites de ses diocèses. Au diable les conséquences pour les victimes!

Silence criminel

Ce que nous savons aujourd'hui de ce scandale n'est que la pointe de l'iceberg. Impossible de faire le compte des suicides commis à cause des agressions par ces ecclésiastiques en position de pouvoir et d'évaluer le nombre des jeunes victimes qui ont reproduit le comportement coupable en devenant abuseurs à leur tour. Est-ce que le Vatican se soucie du sort des victimes? Non, si on en croit les commentaires arrogants de l'ineffable Jean-Claude Turcotte, cardinal de Montréal, au sujet des enfants de Duplessis, émis le 10 septembre 1999 et répétés en décembre 2006: «[...] On n'a pas de temps à perdre avec ça!»

Non seulement Marc Ouellet, cardinal de son état et grand ami de Ti-Ben, a-t-il invité le nouveau pape à la célébration cannibalo-érotique du corps du Christ, nommée Congrès eucharistique, sur les plaines d'Abraham en juillet 2008, mais encore voudrait-il réintroduire sa religion dans nos écoles.

Il nous faut clamer haut et fort que la pédophilie et les abus de toutes sortes sur des enfants sont des crimes et non des péchés à se pardonner entre prêtres se protégeant entre eux par le secret de la confession. Personne ne doit garder le silence vis-à-vis de tels comportements, sous peine de complicité.

Nos dirigeants-es politiques ne devraient ni s'associer, ni accorder d'aide financière au congrès eucharistique. Mais ne rêvons pas tout éveillés-es. Nous verrons nombre de nos élites gorgées-es de fierté s'incliner

obséquieusement devant cet hypocrite protecteur de criminels qu'est Ti-Ben. Quelle pitié!

Dans un monde juste et sans immunité diplomatique, Jos Ratzinger (le pape Benoît XVI ou Ti-Ben) croupirait derrière les barreaux. Il aurait été reconnu coupable de complicité criminelle pour avoir sciemment fermé les yeux sur des actes commis par des milliers de prêtres catholiques au détriment de centaines de milliers de filles et de garçons dans le monde entier. Des crimes commis et connus sous son règne de vingt-quatre années à la présidence de la Congrégation pour la doctrine de la foi de l'Église catholique. En protégeant les prêtres pédophiles et agresseurs, il s'est fait leur complice. Pour la justice laïque et les victimes, il est toujours redevable de ses choix.

Comment peut-on accepter de recevoir ces gens chez nous en présence de nos enfants?

Note: Si vous avez des commentaires à faire en rapport avec cet article, communiquez au compap@yahoo.fr.

-pédophilie, la suite-

Un exemple: les États-Unis

1985: Les abus sexuels commis par des prêtres deviennent une question nationale aux États-Unis. Gilbert Gauthier, prêtre de la Louisiane, plaide coupable à 11 chefs d'accusation d'abus de jeunes garçons.

1992-93: Le révérend James Porter du Massachusetts est reconnu coupable de 41 chefs d'accusation d'abus sexuels sur des enfants au cours des années 60-70.

1993: Première poursuite légale contre le diocèse de Dallas et le prêtre Rudolph Kos. Le 13 juillet, le diocèse est forcé de payer 31 millions de dollars aux victimes de Kos.

1999: L'ex-prêtre du Massachusetts, John Geoghan, est inculpé pour viol. Reconnu coupable, il écope de 10 ans de prison en 2002.

2002: Le Vatican publie la procédure à suivre en cas de pédophilie des prêtres en spécifiant que tous les cas répertoriés devraient être rapportés à Rome (à Jos Ratzinger) et tenus secrets.

4 avril: Deux hommes de Floride et d'Oregon poursuivent le Vatican pour camouflage d'abus sexuels commis par ses prêtres.

8 avril: Le révérend Paul Shanley avoue publiquement avoir abusé de jeunes garçons tout en étant protégé par le diocèse.

2 mai: Paul Shanley est arrêté en Californie et accusé de viol d'enfants. (Il sera finalement reconnu coupable en 2004.)

17 septembre: Le jésuite James Talbot est accusé d'avoir agressé 2 étudiants.

19 septembre: L'archidiocèse de Boston verse 10 millions de dollars aux victimes de Geoghan.

13 novembre: Un groupe d'activistes catholiques élabore une liste de 573 prêtres impliqués dans le scandale de pédophilie depuis 1996.

2003 avril: L'archidiocèse de Boston évite la banqueroute en vendant des terrains et des immeubles pour une somme d'au-delà de 100 millions de dollars pour compenser plus de 500 victimes.

2004 février: Un rapport commandé par l'Église américaine confirme que plus de 4000 prêtres catholiques ont eu à faire face à des accusations d'abus sexuels impliquant plus de 10 000 enfants, principalement des garçons, au cours des 50 dernières années (imaginons les résultats d'une commission indépendante).

7 juillet: L'archidiocèse de Portland déclare banqueroute due aux trop nombreuses causes d'abus sexuels commis par le clergé. Ceci met fin à une poursuite judiciaire de 155 millions contre le révérend Maurice Grammond, accusé d'avoir abusé de plus de 50 garçons dans les années 1980.

28 septembre: L'évêque du Massachusetts Thomas Dupre est accusé du viol de deux enfants dans les années 1970.

15 novembre: Le diocèse de Washington est près de la faillite à cause des trop nombreuses demandes de compensations financières à verser à des victimes de pédophilie.

3 décembre: Le diocèse d'Orange County en Californie verse 100 millions de dollars à 87 victimes.

2006

6 décembre: L'archevêché de Los Angeles doit verser 60 millions de dollars aux 45 premières victimes d'abus sexuels sur un total de 450 déclarées.

Et ça continue à Montréal

Au cours du mois de novembre 2006, l'abbé Philippe de Maupeou, 46 ans, est accusé d'avoir posé «des gestes inappropriés» à l'endroit d'une fillette de moins de 10 ans. Les paroissiens-inquiets de ne plus voir l'abbé se sont fait répondre par le vicaire épiscopal du diocèse de Montréal que l'abbé de Maupeou souffrait de surmenage et était au repos. L'abbé de Maupeou était curé de la paroisse Immaculée Conception dans le diocèse de Montréal, président du Comité d'art sacré et du patrimoine religieux du diocèse de Montréal, vice-président de la Fondation du patrimoine religieux du Québec et responsable de Bande FM, un groupe de partage pour Jean-Claude Turcotte les jeunes (un piège idéal pour attraper des jeunes). Il était également l'un des principaux responsables de la Communauté internationale du Pain de Vie pour Montréal. Le tout, sous la responsabilité de son évêque: Jean-Claude Turcotte, un ardent admirateur de Ti-Ben.

ESPACE

À LOUER



**L'Infobourg,
7 000 exemplaires
distribués
de porte en porte.**

**Pour plus d'information,
www.compop.net/publicite
ou demandez Nicolas au 522-0454**

**Sainte-Claire partagée,
un événement sucré!**

**Pour une rue plus sécuritaire
pour tous et toutes**

**Pour une rue conviviale où les
piétons ont priorité**

**Pour une rue où les résident-es
se sentent respectés**

**Pour une rue accessible aux poussettes
et chaises roulantes hiver comme été**

**Cabane à sucre sur
la rue Sainte-Claire!**
Entre Saint-Olivier et Richelieu
Dimanche le 25 mars de 13h à 16h

**Remis à la semaine suivante en cas
d'intempéries**

**C'est gratuit!
Bienvenue aux familles!**

**COMITE POPULAIRE
ST-JEAN-BAPTISTE**

Une invitation du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Avec la collaboration de: **CLD DE QUÉBEC**
Centre local de développement



Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste est un comité de citoyen-ne-s actif depuis 1976 dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste. C'est entre autres à notre action que l'on doit la majorité des logements sociaux du quartier (de la coop Saint-Gabriel à la présence de Lauberivière au presbytère), de nombreux parcs (du parc Scott au parc-école), plusieurs services de proximité (de l'Intermarché au comptoir postal) et bon nombre de ressources communautaires (du Vestiaire du Faubourg au Centre Famille Haute-Ville). Le Comité populaire a toujours été là pour défendre le caractère résidentiel et populaire du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Vous voulez vous impliquer dans le quartier?
Vous pouvez devenir membre du Comité populaire.

N'hésitez pas, contactez-nous!
780, rue Sainte-Claire
Tél. : 522-0454
www.compop.net



LE CRAC
ALIMENTS SAINS
LA CAROTTE JOYEUSE



690 rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com

FAITES VALOIR vos DROITS!

www.avocatcharronbl.qc.ca
avocatcharronbl@videotron.ca



Recours collectif
Droit de la copropriété
Congédiement
Contrat d'union et de séparation
Technologies de l'information

280, rue Saint-Jean
Québec (Qc) G1R 1P1

Téléphone: 418 204-6639
Télécopieur: 418 204-6689

Michel Yacoub

Au service des **travailleurSEs et des organismes communautaires !**

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives et rentes collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance-Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R.

505, 14^e rue, Québec, Qc G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226 Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais : 1-877-823-2067

BABILLARD COMMUNAUTAIRE

FRAPRU et Mise au jeu

Présentation de la pièce de théâtre «Le privé au musée». La troupe Mise au jeu présente sa vision du droit au logement et des actions du FRAPRU. Une soirée de théâtre forum ouverte à tou-tes les locataires du quartier.
19 mars, 19h
Théâtre Premier Acte (870 rue Salaberry). Gratuit.

Film: Bledi mon pays est ici

Le film de Malcolm Guy (Navires de la honte, Musiques Rebelles Americas) et d'Eylem Kaftan (Vendetta Song, Faultlines) raconte la lutte quotidienne des sans-statut algériens face à la déportation et soulève des questions importantes quant aux politiques d'immigration canadiennes dans le contexte de la « guerre contre le terrorisme ». Mohamed Cherfi, figure de proue des sans-statut, est au cœur du documentaire. À travers son histoire, le film illustre le courage des membres de cette communauté et l'impact des années d'insécurité sur leur vie mais aussi l'inspiration de cette lutte pour les autres communautés immigrantes.
20 Mars, 2007 – 19h00
Café-bar L'AgitÉe (251 Dorchester), gratuit.

Cercle littéraire du Faubourg Dits pour rire ou pleurer

L'Ensemble Anonymus de Québec s'attarde à la relation étroite et intime entre la littérature et la musique médiévale. Le ménestrel est musicien certes mais aussi conteur. Quant au troubadour, il chante le désir de l'amour et beaucoup l'amour du désir.. Érotiques, fantasmagiques, comiques et parfois cruels les « dits pour rire » médiévaux révèlent les obsessions d'une époque. Un spectacle où s'entremêlent styles littéraires et instruments de musique du XIIe au XIVE siècle. Avec Patric Saucier, comédien, et Claude Bernatchez, musicien.
21 mars 2007, 19h
Adolescents et adultes, gratuit sur réservation, durée : 55 min
Bibliothèque Saint-Jean-Baptiste

Concours d'oeuvres d'art de la Ville de Québec exposition

Œuvres gagnantes du concours d'œuvres d'art destiné aux artistes en arts visuels de Québec. Organisé par les Arrondissements, ce concours s'adresse à deux catégories d'artistes, soit professionnels et non professionnels. Il vise à mettre en valeur l'apport et le dynamisme artistique de chacun des arrondissements dans le paysage culturel de Québec. Amorcé en 2004-2005, ce concours permet également aux artistes de se faire connaître, de créer des liens et d'échanger sur leur production artistique.
Du 28 mars au 15 avril
Pour tous, gratuit. Bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, Galerie du Faubourg, aux heures d'ouverture

Comité populaire

Cabane à sucre sur la rue Sainte-Claire.

La rue Sainte-Claire prend vie : animation pour les enfants, musique et ambiance festive, tire d'érable, informations sur les rues partagées dans le monde et sur le projet-pilote pour la rue Sainte-Claire.
25 mars, dès 13h
En cas de mauvais temps, l'activité est reportée au dimanche suivant.

Le Choeur du Faubourg

Dimanche le 25 mars le Chœur du Faubourg, accompagné d'un petit ensemble à cordes, interprète la Messe Sancti Nicolai, de Mozart, en sol. Directeur musical: Charles Dumas; à l'orgue: Sylvain Doyon; soliste: Myriam Boutin
Église Saint-Jean-Baptiste, 400 rue Saint-Jean. Entrée gratuite.

Dimanche le 8 avril le Chœur du Faubourg, accompagné d'un petit ensemble à cordes, interprète la Messe en Si b, de Schubert. Directeur musical: Charles Dumas; à l'orgue: Sylvain Doyon; soliste: Myriam Boutin.
Église Saint-Jean-Baptiste, 400 rue Saint-Jean. Entrée gratuite.

RÉPAC

Manifestation festive des groupes communautaires sur le thème « Les élections passent, la démocratie reste... à contruire » (autrefois appelé «Bloquons Charest»).
Info : 522-0454 ou www.repac.org
13 avril, en avant-midi
Coin Charest et Langelier, en avant-midi.

Pour faire connaître vos activités communautaires : compop@qc.aira.com

La Chronique du VESTIAIRE



La Chronique du vestiaire fait relâche...
...de retour dans le prochain numéro
de l'infobourg !